



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 26791

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le récent rapport de l'Observatoire de prospective sociale de l'institut de l'entreprise. L'observatoire préconise de « sensibiliser les cadres intermédiaires aux enjeux sociaux, en formation initiale comme durant la vie professionnelle ». Elle lui demande s'il entend répondre à cette préconisation.

Texte de la réponse

Une plateforme « responsabilité sociétale des entreprises (RSE) » (plateforme d'actions globale pour la responsabilité sociétale des entreprises) a été installée, le 17 juin 2013, par le Premier ministre, auprès du commissariat général à la stratégie et à la prospective. Cet organe composé de huit collègues (Etat, élus, employeurs, salariés, réseaux multi-acteurs, organisations environnementales, patriciens et personnalités qualifiées) a pour mission principale d'organiser le dialogue, les échanges et la concertation entre ses membres et d'être force de propositions et de recommandations pour placer la responsabilité sociale des entreprises dans les priorités politiques au niveau national. Cette plateforme doit permettre aux acteurs concernés (ou au travers de leurs représentants au sein des collèges) de débattre, parmi d'autres contributions, de la suite à apporter aux propositions du rapport de l'observatoire de la prospective sociale et notamment celles relatives à la formation des cadres.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26791

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5264

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10195